



## Traité Yebamot

### Michna 8 - Chapitre 3

וכולם שהיו להן קידושין או גירושין בספק--הרי אלו חולצות, ולא מתייבמות. כיצד ספק קידושין: זרק לה קידושה, ספק קרוב לה ספק קרוב לו--זה הוא ספק קידושין. כיצד ספק גירושין: כתוב בכתב ידו ואין עליו עדים, יש עליו עדים ואין בו זמן, יש בו זמן ואין בו אלא עד אחד--הרי הוא ספק גירושין.

Pour toutes ces femmes, s'il survient un doute à propos de leur mariage ou de leur divorce, leurs rivales doivent faire 'Halitsa et ne peuvent pas faire Yiboum. Qu'appelle-t-on « un doute à propos du mariage » ? S'il lui jette (l'argent ou le contrat de) mariage et on ne sait pas si c'est tombé plus près d'elle que de lui. Il y a doute si le mariage est valable. Qu'appelle-t-on « un doute à propos du divorce » ? Si le mari a écrit l'acte de divorce de sa propre main mais que les témoins n'ont pas signé cet acte, ou qu'il y a des témoins mais que la date n'y est pas, ou que la date y est, mais qu'il n'y a qu'un seul témoin, il y a doute si le divorce est valable.



### A la découverte du Beth Hamikdach

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)